mouvementée d'un ou meurtrier

3 janvier. — Un gendarme de La Verpillière, M. Rona, était, ces mois, tué d'un coup de revolver en plein cœur par un nommé Giro à Roche, qu'il venait d'arrêter. nt été, à la suite de meurtre, dé- onsable, avait été enfermé à tablissement d'aliénés de Saint- mois de septembre dernier, il , après avoir erré plusieurs lit arrêté et réintégré ensuite loyés de l'établissement. ient de nouveau, pour la se- de s'évader. Après avoir mis ur parcourir la distance ap- de 40 kilomètres, ne se nour- tant ce temps, en partie que robées dans les champs, et cou- les bois, par une température arrivait dans commune et se ssuite vers l'habitation de ses ce au hameau de Labalme, dis- s kilomètres du chef-lieu. maire de Roche, averti aussi- les dispositions nécessaires pour ter à son arrestation, qui ne ns chose fa ile, en face des me- rées par Grodet contre tous approchaient arines de La Verpillière, préve- dirent à Labalme et parvinrent, à se saisir du fou dangereux. rte de lui dire bonjour, son frè- la main fortement, pendant que es et d'autres voisins se précip- lui. Ils durent soutenir une e contre lui avant de le mat- été ramené, solidement ligoté, int Robert, où il sera désormais ne surveillance spéciale.

Le projet de Constitution pour l'Alsace-Lorraine

3 janvier. — Le comité du rrondissement de Mulhouse, les ndicats ouvriers ont décidé de outre le projet de constitution le conseil fédéral qui doit être ctionnement au Reichstag par n publique suivie d'un grand de manifestation le dimanche 8 jan- eurs discours y seront prononcés autres par M. Emmel, député se au Reichstag. Les socialistes le parti libéral et le parti démo- particulier à cette manifestation. éral n'a pas encore pris de déci- sujet ; comme il a coutume année une réunion publique, il en pro- manifester contre le projet de constitutionnelle. Quant au cen- il a décidé à ne manifes- prendre part à cette manifestation tous ses membres et amis. Par contre les socialistes ont à aviter le centre par suite de l'attitude prise ce parti en janvier dernier manifestation pour l'élargis- droit électoral organisée par la alsace.

Forme militaire en Belgique

s, 3 janvier. — On critique vive- ce moment, l'institution des cours universitaires, qui donnent lieu à dont les conséquences se font vi- ur au point de vue de l'instruc- ue de l'armée belge. dernière, quand on réalisa la ré- ture sur la base du service per- raison d'un fils par famille, on s compagnies universitaires, où aux étudiants de poursuivre s tout en faisant leur service. en entendu, on leur facilite ir vice au point que leur sence de la caserne est presque nulle. première application de la nouvelle pour effet d'augmenter dans les s considérables les étudiants ministère de la guerre admettant catégorie les élèves des conservatoires, des écoles des , et même de certaines institu- ées. Beaucoup de fils des familles es ne font inscrire à une de ces quement pour bénéficier des avan- bles accordés aux soldats étu- tte première année, d'application velle loi, le nombre des lais n'a doublé et on prévoit qu'il sera ée prochaine, de telle sorte le quatrième du contingent ne e instruction militaire sérieuse. A plus de 20.000 hommes le dé- ant de cette situation pour l'en- l'effectif de guerre qui est le mies, soit la perte de toute le Les journaux de gauche font va- e la réduction du temps de ré- année. Il serait possible de sup- compagnies universitaires.

Une grève à Prest

janvier. — Les ouvriers employés ers de démolition de vieux navires prise Pitel et Guilhaumon, se sont ève au nombre de 180. Ils récla- augmentation de salaire de 50 cen-

Pour la grâce de Durand

UNE AFFICHE DE LA C. G. T.

Paris, 3 janvier. — La C. G. T., dans un ordre du jour que nous avons publié, annonçait hier qu'elle allait commencer une campagne d'agitation par affiches et meetings en vue d'obtenir la libération immédiate de Durand et la revision de son procès.

Voici le texte de la première de ces affiches, intitulée :

SEPT ANS DE RECLUSION
A L'INNOCENT DURAND

Telle est la peine fixée par le Président de la République.

Pourquoi sept ans, puisqu'il est d'usage de commuer la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité ou à temps ?

Une telle dérogation à cet usage n'est-elle pas la preuve évidente que l'innocence de Durand est déjà reconnue par M. Fallières.

Cette innocence reconnue, pourquoi la décision présidentielle n'a-t-elle pas accordé la libération immédiate ?

Que l'on ne nous parle pas d'impossibilité. Le cas Dreyfus est le précédent duquel nous sommes en droit de nous réclamer.

On s'en souvient, le millionnaire Dreyfus, au lendemain de la seconde sentence le condamnant, fut cependant mis en complète liberté.

Ce qui fut fait pour l'officier Dreyfus, devait l'être pour l'ouvrier Durand.

Pourquoi n'en fut-il pas ainsi ?

S'est-on imaginé qu'une telle mesure, qui constitue un scandaleux compromis désarmerait notre colère et mettrait fin à notre campagne ?

Notre conception de la justice est tout autre. Durand, étranger au meurtre de Donger, devait être rendu à la liberté. C'est pourquoi notre campagne doit se poursuivre.

Travailleurs, c'est votre indignation que nous exprimons ainsi. Il vous faut la traduire en intensifiant l'action.

Tous, vous vous rendrez à l'appel de vos syndicats, vous vous assisterez à nos meetings pour y signifier votre volonté de recouvrir à tous les moyens pour obtenir la libération complète et définitive de notre camarade Durand.

(Signé) : Le Comité Confédéral.

APACHES DE 15 ANS

Paris, 3 janvier. — Un de nos confrères de la presse parlementaire, M. Daussat, a été victime, hier soir, d'une audacieuse agression :

Il en a fait lui-même le récit suivant :

— Il était environ dix heures, venant de la place Pigalle, je montais vers les boulevards de Montmartre, accompagné d'une dame, lorsque, traversant la petite place Jean-Baptiste Clément, j'aperçus, venant vers moi, une bande de dix individus, dont le plus âgé avait bien dix-huit ans. Tout à coup l'un d'eux, se détachant du groupe, s'est approché jusqu'à moi, m'a dit simplement :

— Donne moi ton porte-monnaie.

La personne qui m'accompagnait se précipita, affolée, vers un débit ouvert. Dix mètres de la. Cependant, sans perdre un instant, le bandit avait pris dans sa poche un revolver et, le braquant à hauteur de mes yeux, s'écriait :

— Les mains en l'air, tout de suite !...

A ce moment, la porte du débit s'ouvrit, des consommateurs sortirent ; le malfaiteur poussa un cri de rage, fit demi-tour et, au moment de disparaître, me tira, à bout portant, un coup de revolver. La balle me passa entre les jambes.

Auxerre, 3 janvier. — Sachant qu'elle portait toujours sur elle une forte somme, un gamin de quinze ans, Georges Oudot, tenta d'étrangler sa patronne, Mme veuve Retif, soixante-six ans, demeurant à Pacy-sur-Armançon et de lui arracher sa bourse. La pauvre femme aurait succombé si le jeune bandit, entendant des pas sur la route, ne s'était enfui. Georges Oudot a été conduit à la prison de Tonnerre.

L'« Internationale » à l'église

Montpellier, 3 janvier. — Le curé de la paroisse de Gigean, que l'âge retient au presbytère, avait fait appel à un coadjuteur. Ce coadjuteur, semble-t-il, ne se doute pas à régner entre les deux prêtres et l'autorité ecclésiastique sacrifia le coadjuteur au curé.

Mais le jeune abbé, durant son séjour à Gigean, s'était acquis de nombreuses sympathies ; aussi le populeux bourg, tout en s'inclinant devant l'ordre de départ, ne cherchait que l'occasion de se venger.

Ces jours derniers, le curé recevait le grand vicaire.

C'était un honneur pour le pays ; malheureusement, sa visite ne fut pas appréciée comme elle aurait dû l'être.

Les nombreux partisans de l'abbé sacrifié, vouant dans le grand vicaire, l'auteur de cette disgrâce, se rendirent en foule au presbytère et, après avoir hué le bedeau, menaçant de forcer la porte de la maison, la gendarmerie dut intervenir. Non satisfaits, les manifestants se rendirent à l'église et, au moment de la messe, de jeunes catholiques entonnèrent l'« Internationale ».

L'émoi fut alors indescriptible ; il ne se calma que par l'arrivée du jeune abbé — prévenu sans doute par quelque ame charitable — qui, du haut d'un tramway, chaire improvisée, haranguait la foule et finit enfin par faire rentrer dans le devoir ses ouailles révoltées.

UN DRAME AU TRIBUNAL

L'accusé ayant fait feu sur les gendarmes, un gendarme le tue d'un coup de revolver.

Bruxelles, 3 janvier. — Un drame s'est déroulé aujourd'hui au Palais de Justice de Louvain. Le nommé Dunoy, de Gindonc, devait comparaître devant le tribunal correctionnel de Louvain, mais ne se présenta pas. Il se tenait aux alentours du Palais et du Dépôt.

Apprenant qu'il venait d'être condamné par défaut, il pénétra dans la salle du tribunal, revolver au poing et fit feu sur les gendarmes.

Une vive panique s'empara de la foule ; un commandant de gendarmerie sortit son revolver et tira deux balles dans la tête du forcené qui tomba foudroyé.

Scandales de la Croix-Rouge en Russie

Berlin, 3 janvier. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Berliner Tageblatt » qu'une perquisition a été faite chez la princesse Lobanoff Rostowski, qui fut gravement compromise dans l'affaire des détournements de la Croix Rouge.

D'autres dames patronnesses de cette œuvre ont subi le même sort, et il paraît que des papiers des plus compromettants sont tombés entre les mains de la police.

Une folle chante dans les flammes

Dijon, 3 janvier. — Intrigués par la très vive lueur dont s'éclairait l'appartement de Mme Pauline Thoblet, les habitants de Blaisy-Haut l'appelèrent et n'obtenant aucune réponse enfoncèrent la porte.

Assise dans un fauteuil, Mme Thoblet regardait en chantant les flammes dévorer ses meubles. La pauvre femme devenue subitement folle avait arrosé son mobilier d'essence et y avait mis le feu.

On put cependant se rendre maître du commencement d'incendie.

Mme Thoblet a été transférée dans une maison de santé.

L'Etna reste menaçant

Rome, 3 janvier. — L'éruption de l'Etna est considérée comme terminée. Seule une légère fumée sort encore du cratère central. Toutefois, certains savants comme les professeurs Riccò et Mercalli sont d'avis qu'une éruption plus violente et plus dangereuse est à craindre dans un délai rapproché.

Les droits des auteurs et compositeurs

CONDAMNATION D'UN IMPRESARIO

Marseille, 3 janvier. — Le tribunal de commerce a prononcé sur son ressort dans le procès intenté par la société des Auteurs Engel frères, à M. Saugey, directeur de l'Odéra de Marseille, qui, repoussant ses droits, donna des représentations de « Don Quichotte » qui avaient été provisoirement interdites à Marseille avant la création de l'œuvre à Paris.

M. Saugey a été condamné à deux mille francs de dommages intérêts.

La partie demanderesse réclamait 50.000 francs de dommages-intérets et 10.000 fr. par représentation.

DANS LA RÉGION

A HIRSON

Du sang dans les ténèbres

UN POSTIER EST BROYÉ PAR UNE LOCOMOTIVE

Le convoyeur des postes, Léon Williot, demeurant à Saint-Michel (Aisne), qui assure le service entre cette localité et Hirson, se rendait, dimanche matin, à la gare vers cinq heures, pour faire son service.

Il s'apprêtait à traverser les voies, attendant le passage d'un train. Dès que le convoyeur fut passé, il s'engagea sur la voie, sans s'apercevoir qu'un train de marchandises, qui s'avançait en sens contraire.

Les employés de la gare et les nombreuses personnes qui se trouvaient sur les quais, poussèrent des cris désespérés, en le voyant se diriger involontairement, mais infailliblement, vers la mort.

A travers le bruit des trains en marche, le postier n'entendit ces leurs appels. Avant qu'on ait pu se précipiter à son secours, la locomotive happait la courroie de son sac de dépêches et le renversait ; lancé avec force sous la lourde machine, l'infortuné fut broyé et coupé en deux.

Le cadavre affreusement mutilé, du convoyeur, fut relevé par les témoins impuissants de ce terrible accident et transporté à l'hôpital de Brieset.

La victime était âgée de quarante-deux ans ; elle laisse une veuve et quatre enfants.

On juge du désespoir de ces malheureux en apprenant la tragique nouvelle.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Le drame de Londres

LES ASSIEGES, APRES AVOIR INCENDIÉ LA MAISON, SE FONT SAUTER LA CERVELLE.

Paris, 3 janvier. — Le « Daily Mail » communique la dépêche suivante de Londres :

Londres, 4 heures. — Deux nouveaux régiments sont arrivés au début de l'après-midi avec deux canons, mais ils n'en ont pas fait usage.

Peu après, les anarchistes tirèrent de nombreux coups de fusil. Les policemen et les soldats répondirent à leurs salves.

Lorsqu'on pénétra dans la maison qui, on le sait, était en feu, on constata que les six anarchistes étaient morts. Ils s'étaient suicidés à coups de revolver.

Avant de se suicider, ils avaient déchargé leurs fusils sur la foule et la police.

Quelques instants auparavant, ils avaient mis le feu dans la maison où ils s'étaient réfugiés.

On ne sait pas encore si les derniers coups de feu qu'ils ont tirés ont fait des victimes.

L'ENQUETE

Londres, 3 janvier. — Ce n'est pas dans les quartiers excentriques mais sur les confins de la Cité de Londres, en pleine ville, à peu de distance du Stock Exchange, de la Banque d'Angleterre et de London Hospital, dans le voisinage des grandes artères de Mile End et de Commercial Road que se sont passés aujourd'hui les événements que l'on sait et qui sont sans précédent dans l'histoire de la capitale de la Grande-Bretagne.

M. Winston Churchill, ministre de l'Intérieur, qui était sur les lieux, affirme que ce sont les défenseurs qui, voyant la partie perdue, ont incendié la maison.

Deux cadavres carbonisés ont été trouvés dans les décombres. On est convaincu que ce sont ceux de deux des meurtriers de Hounsditch.

Six pompiers, dont trois officiers, ont été transportés à l'Anital grièvement brûlés.

Au même hôpital se trouve un agent de police ayant une fracture de la colonne vertébrale, un sergent de la garde écossaise blessé à la nuque et un homme blessé au front.

Les autres blessés se sont légèrement.

Londres, 3 janvier. — Les journaux publient aujourd'hui des nouvelles tirées dans la bataille de Tottenham. Un sergent de police a reçu trois balles dans la poitrine, un autre a reçu deux balles dans la cuisse, deux policemen ont deux balles dans le corps, deux autres ont deux balles dans la tête. Ils sont tous grièvement blessés.

La police toutefois croit que ce sont ceux des hommes connus sous les noms de Fritz et Paul Lepintre, et qu'elle recherche pour la part prise à l'affaire de Hounsditch.

DIX-NEUF BLESSES DONT DEUX MORTELLEMENT

Il y a eu dix-neuf blessés, les uns par les balles des assiégés, les autres par l'écroulement de la maison.

Parmi eux se trouvent cinq officiers de police et un sergent des gardes écossaises, six pompiers et seri inspecteurs.

A l'hôpital de Londres, où cinq pompiers sont en traitement, on déclare que le commandant Canning ne survivra pas à ses blessures.

D'autre part, l'officier de police Pearson, du quartier de White Chapel, est dans un état désespéré, ayant l'épine dorsale brisée.

Les assiégés ont tiré successivement de toutes les fenêtres situées sur la façade de la maison, et quand les pompiers ont jailli au premier étage pour atteindre la façade de l'immeuble, ils se sont retirés à l'entresol tirant encore des fenêtres de la chambre donnant sur la rue de Sydney.

Environ 1.000 agents de police, choisis parmi les célibataires, 120 soldats de la garde écossaise, réquisitionnés à la Tour de Londres, et munis d'une mitrailleuse et un escadron de l'artillerie royale à cheval, avec trois canons, étaient sur les lieux.

Ce fait est sans précédent dans l'histoire de Londres.

Depuis les Émeutes Gordon en 1780, quand les troupes furent appelées pour empêcher la destruction de Londres par l'incendie, on n'avait rien vu de pareil.

Tué dans une bagarre

Paris, 3 janvier. — Hier soir, vers neuf heures, une bagarre a éclaté rue Branchon, entre plusieurs individus pris de boisson. Plusieurs coups de revolver ont été échangés entre les deux groupes formés par les combattants. L'un d'eux, Albert Guibon, 17 ans, a reçu cinq coups de couteau dans le dos et deux balles au ventre. Il n'a pas tardé à succomber. Les agents lancés à la recherche des auteurs des coups de feu réussirent à arrêter les nommés Dinard et Metrich, auteurs du meurtre, qui sont au dépôt.

Le contrôle des briquets automatiques

FAIT SES PREMIERES VICTIMES DES ESCROCS OFFRAIENT DES ESTAMPILLES FRAUDULEUSES.

Paris, 3 janvier. — Deux individus, dont l'un était vêtu d'un complet bleu marine et coiffé d'une casquette portant en écusson les lettres : « C. I. », se sont présentés dans un nombre de maisons de commerce et de débits de fabrique de cette arrondissements, se disant employés des contributions indirectes et venant contrôler les briquets automatiques.

Nombre de possesseurs de briquets, heureux de n'avoir pas à se déranger pour se mettre en règle avec le fisc, firent l'acquisition des estampilles qui leur étaient offertes avec une bonne grâce vraiment surprenante.

L'estampille consiste en une petite bande métallique portant l'inscription : « C. I. Taxe ord. »

Mais, dans l'après-midi, un des possesseurs de briquets, qui avait rempli la formalité, eut la curiosité de comparer l'estampille à celles que vendent les débits de tabac désignés par le ministre des finances.

Il s'aperçut ainsi qu'il avait été victime de deux habiles filous.

Dans la journée, ces derniers n'auraient pas escamoté moins de trois cents briquets. Il y a tout lieu de croire qu'ils continueront. En tout cas, la police les recherche.

Pour les mineurs de Bolton

Un bel élan de solidarité

Londres, 3 janvier. — La souscription ouverte par le maire de Bolton en faveur des familles des trois cent quarante-quatre mineurs qui ont péri dans la catastrophe de la mine Pretoria, atteint deux millions de francs.

Cette somme a été recueillie dans l'espace de douze jours.

LES CAUSES DE LA CATASTROPHE

Manchester, 3 janvier. — Le coroner a débuté d'une enquête sur les causes qui ont amené le récent désastre minier de Bolton.

Le meurtrier de l'acteur Renner !

Paris, 3 janvier. — M. Dinard, ouvrier d'imprimerie, a été conduit, rue de Lyre, à M. Antoine Bocer, le commissaire de police du quartier.

Un témoin, M. Bert, qui habite avec son père, rue de Lyre, a affirmé que, vers dix-huit heures, le jeudi 1er janvier, M. Renner, qui avait dîné avec M. Bert, dîner, et que, s'étant aperçu, il ne se souvenait plus de ce qui s'était passé.

Encore une chute d'avion

Antibes, 3 janvier. — Cet après-midi, à l'aérodrome de la Brugue, l'aviateur Florencie a fait une chute de vingt mètres de haut sur son biplan Farman.

Il ne s'est fait, fort heureusement, que des contusions sans gravité.

L'appareil est complètement détruit.

LE DRAME DANS UNE CAVE

FUITE DU MEURTRIER PRESUMÉ

Clermont-Ferrand, 3 janvier. — Gérard dont nous avons annoncé hier l'arrestation à la Roche-Noire, sous la présomption d'avoir assassiné sa femme, a été conduit à Clermont-Ferrand, escorté des gendarmes qui le ramenaient à Clermont.

Depuis, il n'a pas été retrouvé. On croit qu'il s'est suicidé.

Complots monarchistes en Portugal

Madrid, 3 janvier. — Une dépêche de Vigo signale que les autorités de la ville de la frontière portugaise ont saisi deux automobiles chargées de fusils qui savaient rentrer en Portugal, et que la garnison de Valence de Minho a reçu de Lisbonne l'ordre de rester consignée et prête à partir au premier signal pour une destination ignorée.

Une censure rigoureuse s'exerce sur le télégraphe.

Les instituteurs de la Marne et le cardinal Luçon

Paris, 3 janvier. — La première présidence étant vacante au Conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, l'acte de la première chambre de la Cour d'Appel dans l'affaire du cardinal Luçon, qui devait intervenir aujourd'hui, ne sera rendu que mercredi.

Le sabotage des voies ferrées

DEUX ATTENTATS DANS LA LOIRE

Saint-Etienne, 3 janvier. — Pour deux fois dans la même journée, des malfaiteurs ont tenté de mettre dérailler les trains de la compagnie des chemins de fer départementaux.

Le premier attentat a été commis près de la station du They. Des pierres avaient été placées sur la voie. Le mécanicien, qui conduisait le train de 16 h. 30 avant pris sa course, la manœuvre déraila. Heureusement, là se bornèrent les dégâts.

Le second attentat, commis dans les conditions analogues, a eu lieu près de la Tuilière. Le mécanicien aperçut l'obstacle et put heureusement arrêter son train.

On recherche les auteurs de ces attentats criminels.

La mort du pénichien

Le mystère est éclairci

Lorient, 3 janvier. — Le Parquet a poursuivi son enquête au sujet de la mort mystérieuse du maricier Dénoual, dont le cadavre a été trouvé dans la rivière Aff en face du village de Saint-Vincent, comme nous le relations hier.

Il résulte du témoignage du patron de barque Simonet que c'est en voulant abattre un vieillard de noir que Dénoual s'est lui-même blessé d'un coup de fusil à la tête. Le malheureux est alors tombé à l'eau et s'est noyé.

Simonet se trouvait dans son bateau au moment du drame et a assisté à toute la scène.

Toute trace de crime doit donc être écartée.

Lugé anle trouvaille chez un dangereux maraîcher

Marseille, 3 janvier. — La gendarmerie de Marignane a arrêté ce soir un nommé Charles Gardet, 26 ans, originaire de Valence, au domicile duquel on a découvert vingt mètres de cordon Bickford, trois kilos de poudre, vingt détonateurs et dix-sept cartouches de dynamite.

Gardet est un individu des plus dangereux. Il a été mêlé aux actes de sabotage et aux attentats commis ces temps dernier dans la région. Il aurait également à son actif un incendie et de multiples vols.

Les disciples de Favier devant les Assises

Paris, 3 janvier. — Desmarais et Tissier, les assassins du garçon de recettes André, sont renvoyés devant la Cour d'Assises.

L'affaire est inscrite au rôle pour les 23 et 24 janvier.

Congrès de cheminots à Reims

Reims, 3 janvier. — Un congrès extraordinaire des groupes des cheminots du réseau de l'Est aura lieu à Reims, dimanche prochain, 5 janvier, à la Bourse du Travail. Il traitera l'ordre du jour suivant :

1° Examen de la situation après la grève ;

2° Organisation et action syndicales du réseau ;

3° Examen des projets gouvernementaux sur l'organisation professionnelle des cheminots.

Un chef de train écrasé par un Calais-Bâle

Nancy, 3 janvier. — Un accident mortel s'est produit en gare de Lérouville : un chef de train, habitant Nancy, nommé Molin, âgé de trente-trois ans, marié et père de famille, a été tamponné par l'express de Calais-Bâle.

Le malheureux a été relevé de dessous le train, mutilé à mort. Le conducteur a été mutilé à son domicile.

Général russe arrêté

Il aurait détourné deux millions de roubles

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Le général Sergueïewski, inspecteur en chef de la forteresse de Vladivostock, a été arrêté.

Il est inculpé de détournements qui s'élèvent à la somme de deux millions de roubles.

COURS DES COTONS

Cours de clôture du 3 janvier : [illegible] 37 ; février, [illegible] 12 ; mai, [illegible] ; juillet, [illegible] 35 75 ; septembre, [illegible] ; novembre, [illegible] 37. — Tendance soutenue.

COTON DU 4 JANVIER. — N. 65

LE

du Souffleur

Pierre Decourcelle

une fois certainement, il avait dû près le joli rêve de bonheur clos des oliviers qui encadraient la de Blanche d'Aigues-Mortes... ment aurait-il pu songer à la pos- revivre ce rêve envolé, la main in de celle dont le frère avait as- le qu'il chérissait ?... toinette et Justin se dressait, et ait toujours, le cadavre de Nelly

Coquillet et Jules Maillery parve- ire pénétrer dans l'esprit du peintre diction dont ils étaient animés aux l'innocence d'Alain Chaventon. pas lieu d'espérer que le jeune ntirait fondre en lui son ressentiment laisserait emporter sans résis- la douceur du souvenir, vers peut-être, dans le fond de son nvait jamais cessé d'aimer ?

ème était donc celui là démon- nal que le souffleur n'avait pas as- lly Claymore.

ment lui manifester cette certitude saisir en même temps de façon le véritable meurtrier de la dan- ent mettre la main au collet de ce nisque, malgré l'acharnement de suite, les deux amis n'étaient pas parvenus, et ne parviendraient vraisemblablement pas de sitôt, à se trouver en face de lui ?...

Cette série de déductions était, pour le malheureux Coquillet, une cause d'angoisse profonde.

Un jour où le hasard l'avait poussé vers un cercle du boulevard, où il venait chercher un de ses amis, l'acteur avait vu Justin Vignal traverser le hall. C'est ainsi qu'il avait appris que le peintre appartenait, de longue date déjà, au cercle où, depuis quelque temps, il avait fait sa réapparition.

L'idée lui était venue alors de s'y faire recevoir, lui aussi, et de trouver là un terrain mixte où un rapprochement pourrait facilement s'opérer.

Du vivant de Nelly, le peintre, qui était souvent dans les coulisses des Fantaisies-Lyriques, entretenait, avec le pensionnaire de Minorel, des relations empreintes de la plus sympathique cordialité.

Au cours de l'instruction dirigée contre Alain Chaventon, Vignal avait même adressé au comique une lettre émue pour le remercier de l'assistance qu'il apportait à la justice dans son œuvre de vengeance.

Cependant, par une contradiction assez bizarre, et que Coquillet s'expliquait difficilement, lorsque les circonstances l'avaient mis en présence de Justin dans l'un des salons du cercle, ce dernier n'avait répondu aux démonstrations d'amitié de l'acteur que par une pression de main assez froide.

A deux reprises, lors de rencontres ultérieures, cette poignée de mains banale s'était même transformée en un simple coup de chapeau plus banal encore.

Au grand étonnement de l'ancien camarade de Nelly Claymore, il lui apparaissait clairement que le jeune homme, ainsi qu'on dit dans l'argot parisien, semblait vouloir manifester l'intention de le « couper ».

Au premier moment, Coquillet avait songé à lui demander une explication sur cette façon singulière d'agir.

Mais il réfléchit bientôt que c'était donner beaucoup d'importance à un détail qui, par lui-même, n'en avait aucune.

Ses intentions personnelles n'étaient pas de continuer à entretenir avec Vignal des relations qui n'avaient guère de raison d'exister que du temps de Nelly. Aussi n'avait-il pas cherché à approfondir ce petit rébus, indifférent et se l'imaginer, à l'attitude réservée de son camarade de cercle.

Mais, lorsque les événements eurent mis Coquillet en face de Césaire Chaventon, l'idée lui vint, et s'imposa de jour en jour plus impérieuse à son esprit, que, peut-être, la rupture survenue entre le peintre et la famille d'Antoinette pourrait n'être pas aussi complète, aussi irrémédiable qu'elle le paraissait.

Grâce à ce ingénieux procédé de Maillery, quelques semaines, à l'abri du besoin, mais les mille francs qu'ils devaient à la générosité inventive du romancier ne dureraient pas éternellement... Un jour viendrait où le dernier sou de cette somme, tombée si providentiellement dans la pauvre intérieur, serait épuisé.

Ce jour là, qu'adviendrait-il de ces quatre êtres si malheureux, si intéressants à tous les points de vue ?...

En admettant même qu'à force de labeur le côté matériel de leur existence parvint à être assuré, le désespoir qui les minait sourdement, rôderait autour d'eux, une atmosphère noire et morne où ne pouvaient manquer de s'étioler la jeunesse de Denise, la beauté d'Antoinette, la vaillance résolue de Madeleine.

L'intervention de Vignal dans cet intérieur désolé pourrait être doublement efficace...

Mais l'attitude plus que réservée du peintre avait déconcerté Coquillet.

Pour quel motif Justin paraissait-il le fuir ?

L'acteur avait beau se creuser la tête, il ne parvenait pas à trouver une cause à cette incompréhensible transformation.

Ses intentions personnelles n'étaient pas de continuer à entretenir avec Vignal, des relations qui n'avaient guère de raison d'exister que du temps de Nelly. Aussi n'avait-il pas cherché à approfondir ce petit rébus, indifférent et se l'imaginer, à l'attitude réservée de son camarade de cercle.

Mais, lorsque les événements eurent mis Coquillet en face de Césaire Chaventon, l'idée lui vint, et s'imposa de jour en jour plus impérieuse à son esprit, que, peut-être, la rupture survenue entre le peintre et la famille d'Antoinette pourrait n'être pas aussi complète, aussi irrémédiable qu'elle le paraissait.

Grâce à ce ingénieux procédé de Maillery, quelques semaines, à l'abri du besoin, mais les mille francs qu'ils devaient à la générosité inventive du romancier ne dureraient pas éternellement... Un jour viendrait où le dernier sou de cette somme, tombée si providentiellement dans la pauvre intérieur, serait épuisé.

Ce jour là, qu'adviendrait-il de ces quatre êtres si malheureux, si intéressants à tous les points de vue ?...

En admettant même qu'à force de labeur le côté matériel de leur existence parvint à être assuré, le désespoir qui les minait sourdement, rôderait autour d'eux, une atmosphère noire et morne où ne pouvaient manquer de s'étioler la jeunesse de Denise, la beauté d'Antoinette, la vaillance résolue de Madeleine.

L'intervention de Vignal dans cet intérieur désolé pourrait être doublement efficace...

Mais l'attitude plus que réservée du peintre avait déconcerté Coquillet.

Avec une légère hésitation, il questionna :

— N'aurait-il une indiscrétion à vous demander de me montrer cette lettre ?

— Aucune indiscrétion !

Coquillet fouilla dans ses tiroirs, à la recherche de l'épître. Tout en bouleversant ses papiers, il questionna :

— Je suis curieux de savoir quelle corrélation vous avez entre ces deux faits.

— Un peu de patience !... Je poursuis une idée qui vient de me passer par la tête et que j'espère résoudre précisément par la lecture de ce billet.

Un silence régna entre les deux hommes.

Le romancier lisait soigneusement, ligne par ligne, la lettre que venait de lui tendre Coquillet.

Après avoir analysé chaque expression, pesé chaque mot, il la rendit au comédien.

— Eh bien ! demanda celui-ci... Quel est le résultat de cet examen ?

— Il confirme pleinement le premier soupçon qui m'était venu.

— Quel soupçon ?

— Mon cher, à mon point de vue, Vignal se trouve gêné en face de vous.

— Gêné !... A quel sujet ?

— Justement au sujet de cette lettre... Il vous y parle de son amour en termes tels que si, nous admettons que le temps ait, comme il arrive toujours, atténué peu à peu sa douleur, l'ancien amant de Nelly doit forcément regretter le moment d'expansion au quel il s'est abandonné à votre égard.

— Pourquoi ce regret, s'il était sincère ?

— Il l'était assurément... Lorsqu'il parlait de se tuer sur la tombe fraîchement close de Nelly, il pensait ce qu'il écrivait... Mais, vous le savez, le souvenir chez les hommes du Midi n'a pas la profondeur qu'il prend parfois chez les gens du Nord, plus mesurés, plus retenus, plus pondérés...

— En effet !

— C'est un feu de paille qui brûle quelques jours, un rêve plus vif mais qui s'éteint plus rapidement. Vignal est fils de la Provence, il est de la Provence... Aujourd'hui, comme il est un garçon intelligent, qui sait s'imposer à son entourage, il a pu vous faire oublier rapidement ses habitudes du passé, le cercle de jeu... peut-être les femmes ?...

Coquillet haussa les épaules.

— Les femmes, les cercles de Vignal peuvent ils nous importer ?

— Vous les constatez, vous en êtes le témoin, presque quotidien, cela suffit... C'est du reste, un fait, et votre présence dans son milieu, dans son cercle, n'est pas sans le gêner terriblement... S'il vous évite, c'est peut-être par crainte que, tout naturellement vous ne cherchiez l'occasion de mettre la conversation sur la mort qu'il pleurait... Qui sait s'il n'appréhende pas de laisser percer à vos yeux, l'indifférence un peu prompte qui a fait place aux sentiments douloureux si magnifiquement exprimés dans sa lettre ?

— Alors ?...

— Alors, j'imagine que peut-être, on trouverait en Justin Vignal plus aisément que vous ne paraissez le croire, le concours qui nous serait si précieux.

— Le pensez-vous vraiment ?

— C'est mon intime conviction !

Et, son idée se précisant davantage en lui au fur et à mesure qu'il parlait, le romancier ajouta :

— Songez combien se trouverait facilitée notre tâche si le souvenir de Nelly Claymore avait réellement diminué d'intensité dans le cœur de notre homme ?... Combien aisée apparaîtrait alors la possibilité d'un rapprochement entre lui et Antoinette Chaventon ?

(A suivre).